

Délégation Régionale Paris-IDF Centre Est
Formation Continue

Poisson Zèbre : Phénotypes dommageables et gravité des procédures expérimentales
Date 15 décembre 2022 9h-12h30

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 8 juillet 2022

Objectifs	<p>Formation continue</p> <ul style="list-style-type: none">- Comprendre les exigences réglementaires sur la classification de la gravité des procédures expérimentales pour le poisson zèbre- Connaître les techniques de la réduction du degré de gravité et les moyens de raffinement- Comprendre le lien entre points limites et degré de gravité- Comprendre la classification de phénotype dommageable ou non dommageable et les exigences réglementaires quand une nouvelle souche est créée- Comprendre l'importance du suivi des populations- Évaluer la classification de la gravité de différentes procédures expérimentales et leurs effets secondaires
Public	<p>Concepteurs de projet utilisant le modèle poisson zèbre Membre SBEA (si poisson zèbre) Membre de comité d'Éthique amenés à évaluer des projets utilisant le modèle poisson zèbre</p>
Durée	<p>3h</p> <p>Cette formation répond aux exigences réglementaires de formation continue : 3 jours de formation obligatoire tous les 6 ans, conformément à la directive 2010/63UE.</p>
Programme	<p>La session est organisée en trois parties d'une heure incluant une session de questions-réponses et une courte pause</p> <p>Partie 1 : Réglementation, douleur, points limites, raffinement et autres considérations éthiques</p> <ul style="list-style-type: none">- réglementation et guide issus de la commission européenne- distinction signes cliniques liés à la procédure / non liés à la procédure- place de l'analgésie dans la gestion de la douleur et dans la réduction du degré de gravité des procédures- les points limites comme outil de réduction de la gravité de la procédure- autres raffinements des procédures sur poisson zèbre <p>Partie 2 : Classification de la gravité des phénotypes</p> <ul style="list-style-type: none">- définition d'un phénotype dommageable ou non dommageable- exigences réglementaires lors de création de souche- signes cliniques individuels- suivi de la population : morbidité et mortalité- nécessité de comparaison avec les souches sauvages- enregistrement des données pour les populations- comparaison statistique <p>Partie 3 : Classification du degré de gravité des procédures : application</p> <p>On prendra des exemples de procédures courantes induisant ou pas des effets secondaires ou de la mortalité. On discutera de la classification en fonction de ces effets secondaires et mortalité. Les exemples seront inspirés de procédures telles que l'anesthésie, la collection de gamètes, l'amputation de la nageoire, l'implantation de tumeurs, l'administration de substances, les tests toxicologiques, la brûlure du cœur par le froid etc.</p>

**Méthodes
pédagogiques**

Echanges interactifs en vidéo-conférence
Support pédagogique envoyé aux participants en format numérique
Attestation de formation

**Informations
pratiques**

Inscription via le formulaire en ligne à l'adresse <https://www.sirene.inserm.fr/>

Intervenants

Jean-Philippe MOCHO

Contact

Christina LADJYN-ABAUZIT – Chargée de formation
Tél. 01 48 07 34 38
Mail : christina.ladjyn@inserm.fr / formation.dr-paris6@inserm.fr